

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 28 Mars (28/03/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 22 mars, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Bernard REDON, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Christine FANFELLE (représentée par Mme DAMIANI), Mme Hélène DELTORT (représentée par Mme CAVALIE), Mme Marie DOURLENT (représentée par M. JEAN), **Adjoints**,

M. André LENFANT (représenté par M. MOTHEs), Mme Colette ROLLET (représentée par M. ROQUEFORT), **Conseillers Municipaux**

Mme DA MOTA est nommée secrétaire de séance.

05 – 28 mars 2013

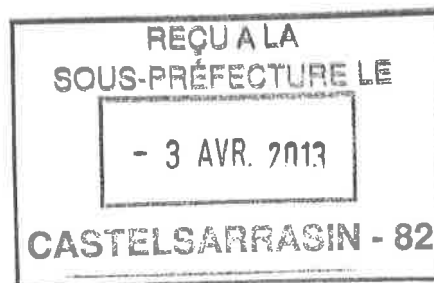
**BUDGET ZONE DU LUC – REPRISE ANTICIPÉE DES RESULTATS DE
L'EXERCICE 2012**

Rapporteur : Monsieur EMPOCIELLO

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales introduisant le principe de la reprise anticipée des résultats,

Considérant que le vote du Budget Primitif intervient entre le 31 janvier et le 31 mars 2013,

Vu les états II-1 et II-2 du compte de gestion 2012 établi par le Comptable du Trésor,



**Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à 32 voix pour et 1 voix contre (M. CHARLES)**

ACCEPTE de reprendre par anticipation, au budget primitif 2013, les résultats de l'exercice 2012 de la manière suivante :

- un déficit de la section d'investissement (001) : **877 882.34 €**
- un déficit de la section de fonctionnement (002) : **50 815.44 €**

Pour copie conforme

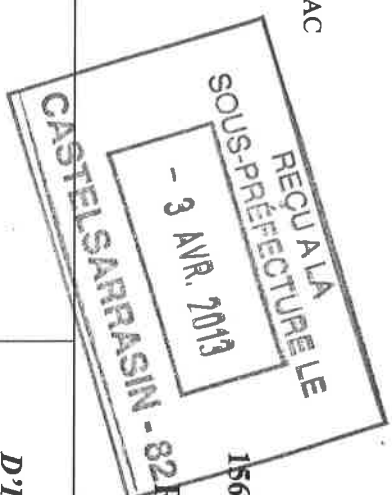
Moissac le 02 avril 2013

Le Maire,

Jean-Paul NUNZI



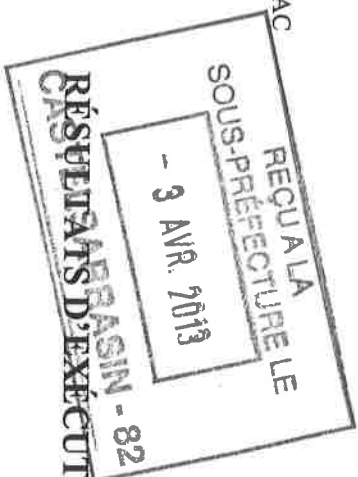
Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :



15600 - ZONE DU LUC DE MOISSAC

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	929 310,33	1 164 320,03	2 093 630,36
Titres de recettes émis (b)	30 334,00	187 902,92	218 236,92
Réductions de titres (c)	0,00	39 150,00	39 150,00
Recettes nettes (d = b - c)	30 334,00	148 752,92	179 086,92
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	929 310,33	1 164 320,03	2 093 630,36
Mandats émis (f)	172 326,01	140 324,72	312 650,73
Annulations de mandats (g)	0,00	1 424,06	1 424,06
Dépenses nettes (h = f - g)	172 326,01	138 900,66	311 226,67
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		9 852,26	
(h - d) Déficit	141 992,01		132 139,75



15600 - ZONE DU LUC DE MOISSAC

Etat II-2
Exercice 2012
RÉSULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : L'EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ZONE DU LUC DE MOISSAC					
Investissement	-735 890,33	0,00	-141 992,01	0,00	-877 882,34
Fonctionnement	-60 667,70	0,00	9 852,26	0,00	-50 815,44
	-796 558,03	0,00	-132 139,75	0,00	-928 697,78
TOTAL II	-796 558,03	0,00	-132 139,75	0,00	-928 697,78
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-796 558,03	0,00	-132 139,75	0,00	-928 697,78